

Code unité	Nmr P.V.	Année	Nmr dossier justice	Nmr pièce	N° feuillet
00484	02167	2015			1 / 1

Analyse et références

Affaire

Le lundi 20 avril 2015 à 14 heures 45 minutes.

Nous soussigné **Gendarme**

Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure

Nous trouvant au bureau de notre unité à _____ rapportons les opérations suivantes :

Ce jour, nous procédons à l'enquête citée en référence,

Le 19 avril 2015 un lettre de M _____ est déposé dans la boîte au lettre de notre unité.

Dans cette lettre M _____ dit avoir observé un OVNi dans la nuit du 18 au 19 avril 2015.

La lettre est annexée au présent procès verbal.

Dont procès verbal fait et clos à _____, le 20 avril 2015 à 15 heures 00 minute.

L'Agent de Police Judiciaire

Code unité	Nmr P.V.	Année	Nmr dossier justice
00484	02167	2015	

Nmr pièce	N° feuillet
1	1 / 1

Analyse et références

Affaire **Observation d'un PAN**

Le jeudi 14 mai 2015 à 09 heures 40 minutes.

Nous soussigné **Gendarme**

Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure

Nous trouvant au bureau de notre unité à _____, rapportons les opérations suivantes :

Ce jour, nous procédons à l'enquête citée en référence,

Le 19 avril 2015 nous recevons dans la boîte au lettre de la gendarmerie un courrier de M Pierre indiquant qu'il a observé un PAN la nuit du 18 au 19 avril 2015.

--Pièce n°2--

_____ est entendu. Il nous relate les faits dont il a été témoin.

--Pièce n°3--

_____ déclare avoir observée un point rouge dans le ciel qui se déplace le même soir.

--Pièce n°4--

Aucun phénomène métrologique particulier n'a eu lieu ce soir là. Les données radar sont récupérées. Pas de fête communale dans les alentours.

--Pièce n°5--

Une enquête de moralité est effectuée concernant M _____

--Pièce n°6--

La présente procédure a été envoyée de manière dématérialisé au GEIPAN.

Nous clôturons et transmettons le présent procès verbal à M le Sous Préfet de Clermont et à la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale.

Dont procès verbal fait et clos à _____

le 14 mai 2015 à 09 heures 50 minutes.

L'Agent de Police Judiciaire

(DESTINATAIRES)

Date de clôture

Vu et transmis par :

[1] - M le Sous-Préfet à CLERMONT 60600
(1) Direction Générale de la Gendarmerie Nationale

Signature(s)

Le

[1] - Archives

Liancourt, le 19 avril 2015

Gendarmerie de LIANCOURT

Rapport d'observation d'OVNI

Le 18 avril, à 23h45, depuis ma propriété de Liancourt sur les hauteurs de la ville, je remarque dans le ciel, côté vallée, à une altitude d'environ 150 mètres, deux lumières mobiles inhabituelles qui, à petite vitesse (moins de 100 km/h), semblent suivre le cours de la Brèche d'amont en aval, c'est-à-dire du Nord vers le Sud. La distance qui m'en sépare est de 800 mètres environ. Le ciel est clair, sans nuages, la température est de 12°C. Il n'y a pas de vent.

Les deux objets volent l'un derrière l'autre. Ils ont la forme d'un triangle équilatéral comportant une petite lumière blanche à chaque sommet. Ces lumières blanches sont reliées entre elles par un léger « fil de lumière » de même couleur qui forme les côtés du triangle. Au centre du triangle, une importante lumière rouge (rouge feu ou rouge pompier) brille de couleur uniforme, que l'objet soit mobile ou statique. Le diamètre du rond rouge est à peu près du quart de la grandeur du côté du triangle, que j'estime de 15 mètres environ. Visuellement, le triangle apparaît isocèle ou en forme de flèche selon l'angle d'observation. Les objets évoluent en silence.

Ils s'arrêtent au-dessus du marais, à l'O-S/O de ma position sur le versant de la « Montagne » de Liancourt. Depuis ma chambre à l'étage, j'ouvre ma fenêtre pour les observer en évitant les diffractions visuelles du double-vitrage. Pendant plus de deux minutes, les deux objets se déplacent comme suit : après une courte position quasi-stationnaire (ils vont chacun de droite et de gauche sur quelques dizaines de mètres, sans coordination), ils se séparent. L'un prend de la hauteur et se dirige lentement en direction du S-O, vers le plateau d'Ars. Le second sort du cadre visuel de ma lucarne à vitesse élevée en direction de Bailleval. Alors que j'observe le premier objet qui s'éloigne et dont je ne distingue plus que la lumière rouge, le second revient, très vite, et recommence à « danser » sur le marais.

Je décide, malgré l'heure tardive (23h50) d'appeler au téléphone mon amie M^{me} . , qui habite Liancourt, et lui demande d'observer l'objet dans la direction que je lui indique. Elle le voit, mais, ne portant pas à cette heure ses lunettes de vues, elle n'en distingue que le point rouge qui continue à se déplacer une vingtaine de secondes, s'estompe en direction du plateau d'Ars et disparaît. Fin de l'observation à 23h53.

En cours d'observation, je note des clameurs en aval de ma maison, en bas du sentier Leviel ou rue du G^{al} Leclerc. J'ignore si ces clameurs sont liées à la constatation collective du phénomène ou si elles appartiennent à une ambiance joyeuse d'amis réunis un samedi soir.

GENDARMERIE NATIONALE**RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF****PROCÈS-VERBAL D'AUDITION**

Code unité 00484	Nmr P.V. 02167	Année 2015	Nmr dossier justice	Nmr pièce	N° feuillet 1 / 2
----------------------------	--------------------------	----------------------	---------------------	-----------	-----------------------------

*Analyse et références***Affaire** **Observation de PAN**

Le mercredi 13 mai 2015 à 18 heures 00 minute.

Nous soussigné **Gendarme**

Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure

Nous trouvant au bureau de notre unité à _____ rapportons les opérations suivantes :

Ce jour, nous procédons à l'enquête citée en référence,

IDENTITE DE LA PERSONNE TÉMOIN**COMMUNICATION PAR VOIE ELECTRONIQUE AU COURS DE LA PROCEDURE**

La personne entendue n'accepte pas de recevoir communication des avis, convocations et documents intéressant la procédure par voie électronique.

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

Je me présente ce jour au bureau de votre unité suite à votre demande vous m'informez des raisons pour lesquelles mon audition est requise. Je suis bien la personne à l'origine du courrier qui a été déposé dans votre boîte aux lettres en date du 19 avril 2015. Ce courrier mentionne un rapport d'observation d'OVNI en en date du 18 avril 2015 vers 23 heures 45.

Je vais vous relater ce que j'ai observé ce jour là depuis mon habitation 60140 Liancourt. Ma résidence se situe sur les hauteurs de la ville.

Le 18 avril 2015 vers 23 heures 45, j'ai remarqué dans le ciel deux lumières mobiles inhabituelles qui semble suivre le cours d'eau de la BRECHE d'amont en aval , du nord vers le sud. J'estime l'altitude de lumières à environ 150 mètres et une vitesse de moins de 100 km/h.

Je pense que je me trouve à 800 mètres environ des deux lumières mobiles. Le ciel est dégagé et clair. La température extérieure est de 12 °C et sans vent. Pas d'orage ni de pluie.

Les deux objets lumineux volent l'un derrière l'autre. Ils avaient tout les deux une forme de triangle équilatéral comportant une petite lumière blanche à chaque extrémité et sont relié entre elles par un léger fil de lumière. Au centre du triangle j'aperçois une forte lumière rouge brillante et uniforme que l'objet se déplace ou non.

Les deux objets ne font aucun bruit. Pas de bruit de moteur.

Les objets s'arrêtent sur le versant des hauteurs de Liancourt. Depuis l'étage de mon habitation j'ouvre ma fenêtre pour observer ces objets en évitant les diffractions visuelles du au double vitrage.

Pendant plus de deux minutes je vois les deux objets se déplacer de gauche à droite L'un prend de la hauteur et se dirige vers le plateau d'ARS. Le second objet sort de mon cadre visuelle à une vitesse très élevé en direction de la commune de Baillevail.

Le second objet revient rapidement et recommence à « **danser** » au niveau de sa position initiale.

Je décide, malgré l'heure tardive (environ 23h 50), d'appeler une amie Mme _____ qui réside au 60140 Liancourt _____ et je lui demande d'observer par la fenêtre. Elle m'indique voir un point rouge qui se deplace et s'estompe. Mon amie ne porte pas ses lunettes

La fin de l'observation s'effectue à 23 heures 53.

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

Question : Est ce la première fois que vous observez ce genre de phénomène ?

Réponse : Oui c'est la première fois

Question : **Une autre personne de votre foyer a t il observé ce phénomène ?**

Réponse : Non.

Question : **Avez vous consommé de l'alcool ce soir là ou au cours de la journée ?**

Réponse : Non.

Question : **Est vous consommateur de produits stupéfiants ?**

Réponse : Non

Question : **D'autres personnes vous ont elles signalé avoir vu la même chose ?**

Réponse : Oui j'en ai parlé a des personnes de Liancourt qui m'ont indiqués avoir observés un phénomène étrange dans le ciel.

Question : **Avez vous une idée de la taille des objets ?**

Réponse : je dirais chaque coté faisaient environs 15 mètres.

Question : **Savez ce qu'est un drone ? Pensez vous que c'est objet pourrait ressembler à des drones ?**

Réponse : Oui, mais la taille ne correspond pas au drone que l'on peut retrouver dans le commerce.

Question : **Est ce que la lumière rouge s'est éteinte ?**

Réponse : non à aucun moment.

Question : **Avez vous contacté le GEIPAN ?**

Réponse : Non.

Question : **Acceptiez vous que cette organisme ce contact ?**

Réponse : Oui. Je me tiens à leur disposition.

Question : **Avez vous observé un nouveau phénomène depuis ?**

Réponse : Non.

Question : **Avez vous autre chose à ajouter ?**

Réponse : Suite à un article passé dans le courrier le parisien j'ai reçu un appel de la base de Creil qui m'indique qu'il n'y avait rien de suspect dans le ciel isarien.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

60140, le 13 mai 2015 à 18 heures 10 minutes.

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

Code unité	Nmr P.V.	Année	Nmr dossier justice
00484	02167	2015	

Nmr pièce	N° feuillet
	1 / 1

Analyse et références

Affaire Observation d'un PAN en date du 18 avril 2014

Le samedi 25 avril 2015 à 14 heures 15 minutes.

Nous soussigné **Gendarme**

Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure

Nous trouvant au bureau de notre unité , rapportons les opérations suivantes :

Ce jour, nous procédons à l'enquête citée en référence,

Le 23 avril 2015 nous contactons le service de météo france du NORD PAS DE CALAIS-PICARDIE afin de savoir si dans la nuit du 18 avril 2015 au 19 avril 2015 des phonèmes météo particulier ont eu lieu.

Nous sommes avisés que non . Le ciel était dégagé.

Nous prenons attache avec les différentes Mairies de notre circonscription afin de savoir si un feu d'artifice était organisé le 18 avril 2015.

Nous sommes informés que non.

Le 24 avril 2015 nous contactons la base aérienne de CREIL afin de savoir si des exercices militaires étaient prévus ce jour là et si des vol de nuits ont eu lieu.

Il nous est indiqué que le dernier avion a attiré à 21 heures 00 et que la piste a été fermé à partir de 22 heures 30 jusqu'au lendemain matin.

L'aéroport de Beauvais nous indique que ces pistes sont fermées à partir de minuit.

Nous contactons le service national aérien se situant à LYON afin d'obtenir les données radar de survol des avions au moment des faits décrit par le témoin.

La restitution des données nous est envoyée par mail. Une copie de la réponse est annexée au présent procès verbal.

Une enquête de voisinage est effectuée sur la commune de Liancourt afin de savoir si d'autres personnes ont observés se phénomène .

Il s'avère que non.

Aucune fête n'était organisée aux alentours de l'habitation de M |

Dont procès verbal fait et clos à
minutes.

le 25 avril 2015 à 14 heures 40

L'Agent de Police Judiciaire

Code unité	Nmr P.V.	Année	Nmr dossier justice
00484	02167	2015	

Nmr pièce	N° feuillet
	1 / 1

*Analyse et références**Affaire* **Observation d'un PAN**

Le jeudi 14 mai 2015 à 09 heures 25 minutes.

Nous soussigné **Gendarme**

Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure

Nous trouvant au bureau de notre unité à _____, rapportons les opérations suivantes :

Ce jour, nous procédons à l'enquête citée en référence,

Nous contactons Mme _____ afin de convenir avec elle d'un rendez vous pour procéder à son audition suite à ce qu'elle aurait vu dans la nuit du 18 au 19 avril 2015.

Elle nous déclare qu'elle n'a pas grand-chose à dire sauf le faite qu'elle a aperçu dans le ciel un point rouge qui se déplaçait et s'estompait.

Dont procès verbal fait et clos à _____

, le 14 mai 2015 à 09 heures 30 minutes.

L'Agent de Police Judiciaire